

Elections communales

14 octobre 2012

**AVEC
VOUS**



*21 solutions durables
pour LA BRUYÈRE*

PROGRAMME COMMUNAL 2013-2018

www.labruyere.ecolo.be

ecolo

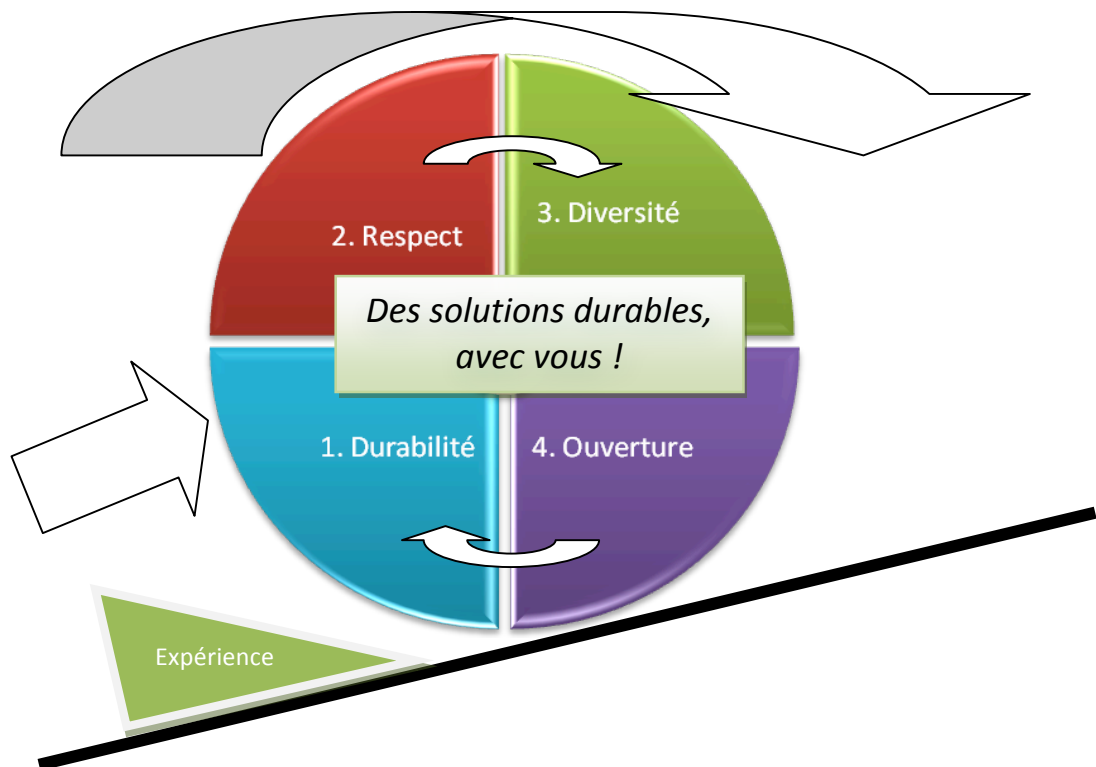
Pour des solutions durables, avec vous !

Le 14 octobre, les électeurs bruyérois vont se donner le pouvoir de changer leur commune. Après près de 25 ans à La Bruyère, Ecolo compte sur votre confiance pour passer de l'opposition (constructive) à la gestion durable de nos villages, notre bien commun !

Durant ces 6 dernières années, Ecolo La Bruyère a organisé de nombreuses rencontres pour démontrer, si besoin en est, la réalité du projet écologique à la campagne. Son conseiller communal, Philippe Soutmans, et sa conseillère CPAS, Nadine Bournonville puis Jacqueline Niessen, ont interpellé régulièrement le collège communal et proposé de nombreuses solutions durables aux situations que vous rencontrez au quotidien dans notre belle commune rurale.

En effet, pour Ecolo, quatre **valeurs sont essentielles pour gérer notre commune !**

1. La **durabilité** (prévision à long terme, stabilité, développement endogène, autonomie énergétique, gestion des déchets, emploi local, ...)
2. Le **respect** (des personnes et des institutions, ...)
3. La **diversité** (mixité sociale, démographique, culturelle, des biens, des fonctions, ...)
4. L'**ouverture** (création, encouragement, écoute, ...)



Ces 4 valeurs sont complémentaires et s'appuient les unes sur les autres. Nous voulons les inscrire dans une dynamique de progrès continu.

C'est sur base de ces valeurs et de nos actions, mais aussi de nombreuses rencontres, que le groupe Ecolo de La Bruyère s'est réuni depuis plusieurs mois pour vous proposer aujourd'hui un programme pour les 6 années à venir. Pour en faciliter la lecture, vous trouverez une série de fiches structurées autour de ces 4 valeurs et décomposée en 4 parties :

- A. Les enjeux et les valeurs pour Ecolo à La Bruyère
- B. Un état des lieux de ce secteur à La Bruyère et les réalisations actuelles de la Majorité MR-CDH.
- C. Les réalisations d'Ecolo durant les 6 années écoulées
- D. Nos propositions pour 2013-2018.

Bonne lecture et à votre disposition pour toute question que vous jugerez utile.

1. VISER LA DURABILITE POUR NOTRE COMMUNE RURALE

A. Enjeux et valeurs écologistes

Pour Ecolo, gérer une commune, c'est bien plus qu'être bon gestionnaire. C'est aussi penser à demain et après-demain et mettre en place des solutions pour affronter au quotidien les réalités nouvelles (réchauffement climatique, perte de la biodiversité, épuisement des ressources). **Viser la durabilité, c'est prévoir le long terme, le développement de l'emploi local et l'autonomie énergétique.** On pourrait penser que c'est au niveau national, ou même international, que ces questions doivent se régler. Mais en fait, c'est à partir des petits ruisseaux que se forment les grandes rivières, c'est en partant des initiatives locales que l'on pourra développer une dynamique globale.

B. Etats des lieux à La Bruyère

Le charme de La Bruyère tient entre autres à son caractère rural préservé. Cette ruralité est autant le fait de ses campagnes, de ses bois que de ses sites bâtis : fermes châteaux, places, maisons particulières anciennes. Ces éléments participent à la qualité de la vie dont jouissent les habitants de La Bruyère. Leur attractivité stimule le développement d'activités de loisirs dans notre commune et diversifie les activités professionnelles dans ce secteur.

Telles sont les raisons de la nécessité de préserver, d'entretenir et de mettre en valeur ce patrimoine. Une commune comme La Bruyère se doit d'encourager les associations (d'agriculteurs, d'environnement ou de patrimoine) qui œuvrent déjà en ce domaine et de collaborer avec elles.

Acquis pour La Bruyère sous cette législature	Occasions manquées : il aurait fallu ...
<i>L'initiative communale récurrente de faire nettoyer la commune par des groupes de jeunes (rémunérés) lors des vacances de Pâques est à souligner et à maintenir.</i>	<i>Une structure permanente (durable) de gestion des déchets malgré une proposition chiffrée et argumentée d'Ecolo au conseil communal n'a pas été réalisée sous cette législature.</i>
<i>Dans le cadre de l'opération de développement rural, la commune a fait réaliser un diagnostic de nos villages.</i>	<i>Mettre en débat public l'aménagement des places pour qu'elles restent rurales, conviviales et sécurisantes.</i>
<i>L'étude urbanistique réalisée par Pluris (à la demande du Collège) avait recommandé plusieurs aménagements.</i>	<i>Concrétiser les propositions de Pluris restées sans suites malgré le montant important consacré à ce travail.</i>
<i>Réalisation des Merlons de Rhisnes et Warisoulx par le SPW.</i>	<i>Négocier avec le SPW pour prolonger le mur anti-bruit jusqu'à Emines et poursuivre le reboisement des talus.</i>
<i>Nouveau revêtement sur la RN912.</i>	<i>Réduire la vitesse par des mesures de sécurité.</i>
	<i>Exiger de l'INSAEP de poursuivre l'épuration des eaux sur Meux et Saint-Denis et un travail d'information des agriculteurs et des riverains pour protéger nos cours d'eau.</i>
<i>Engagement à mi-temps d'un conseiller en énergie par la commune.</i>	<i>Le remplacer quand il a changé de fonction et exiger un bilan énergétique et des projets concrets d'isolation.</i>
<i>Engagement d'un tuteur en énergie mi-temps au CPAS.</i>	
<i>Installation de 3 éoliennes à Warisoulx (Air Energy).</i>	<i>Développer et diversifier les projets de production d'énergie locale au bénéfice direct des habitants.</i>
<i>Installation des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux en échange de la "rente" des éoliennes suite à une proposition d'Air Energy.</i>	<i>Effectuer cette démarche plus tôt, pour montrer l'exemple, et en veillant d'abord à l'isolation des bâtiments.</i>
<i>Remplacement de châssis dans le cadre des programmes subventionnés par la Région Wallonne (UREBA).</i>	<i>Mettre en place un programme systématique et rapide de remplacement des châssis pour tous les bâtiments communaux.</i>
<i>Information sur la gestion différenciée au conseil communal.</i>	<i>Activer ces propositions et acquérir le matériel nécessaire pour répondre aux obligations légales (herbicides).</i>

En conclusion, les actions du Collège dans leur majorité ont été ponctuelles, guidées par des opportunités et avec des objectifs à court terme. Ces réalisations n'ont visé la durabilité.

C. Les réalisations d'Ecolo à La Bruyère

Nos **activités** ont débuté dès 2007 et se sont poursuivies tout au long de la législature

- Soirée « climat »
- Matinées « alimentation » et « agriculture durable »
- Sept matinées « jardinage bio »
- Un week-end alimentation bio, locale et solidaire
- Une balade et un marché bio
- Une balade paysage et agriculture, ...

Ces **actions** nous ont permis de soutenir la création d'un « groupement d'achat collectif » (GAC) sur La Bruyère et de nouer de nombreux liens avec l'associatif local et régional.

Nos **propositions** au conseil communal ont visé à soutenir la durabilité de notre commune (e.a) :

- Plan déchets
- Gestion différenciée des espaces verts
- Cadre éolien local
- Lutte contre les nuisances sonores (merlon E42)
- Actions de promotion de la biodiversité (Maya, Bio dap, zéro pesticides), ...

D. Nos propositions pour plus de durabilité

Proposition 1 : Faire de notre commune un modèle d'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) et de développement des énergies renouvelables.

Dans ce domaine comme dans d'autres, la commune doit être un exemple et un moteur pour déclencher un effet d'entraînement.

1.1 Pour cela, **désigner un échevin de l'énergie**, chargé de mettre en œuvre les propositions suivantes:

- ▶ engager un **conseiller énergie** à temps plein afin de **piloter les décisions** communales ;
- ▶ diminuer la facture énergétique des bâtiments et des véhicules communaux sur base d'un réel audit énergétique ;
- ▶ adopter la norme « Bâtiment Passif » ou équivalente pour toute nouvelle construction et la norme « Basse Energie » pour toute rénovation d'un bâtiment communal ;
- ▶ introduire la préoccupation énergétique dans tous les cahiers de charge, en tenant compte des objectifs à moyen et long terme ;
- ▶ informer et sensibiliser le public, surtout le plus précarisé, et développer des énergies alternatives publiques et citoyennes.

1.2 Proposer l'octroi de **primes énergétiques** communales aux particuliers, en commençant par les plus bas revenus. En complément des primes régionales et provinciales, viser à l'instauration de primes communales comme dans une majorité de communes ;

- ▶ renforcer l'isolation des logements ;
- ▶ promouvoir le chauffe-eau solaire auprès des particuliers.

1.3 Encourager des **projets communaux de développement des énergies renouvelables** (éolien, biomasse, ...), productions typiques du milieu rural, avec comme objectif l'indépendance énergétique de La Bruyère et ainsi valoriser le potentiel d'énergie verte sur la commune et recourir aux énergies vertes dans les bâtiments qui le justifient.

Proposition 2 : Associer les habitants, les services communaux et les associations intéressées à des initiatives en matière de protection de l'environnement.

- ▶ **L'engagement d'un éco-conseiller** communal permettra l'information régulière des habitants et en particulier des riverains.

- ▶ Il sera chargé de piloter l'**adoption d'un plan communal de développement de la nature (PCDN) et de développer** l'action et l'information au niveau communal (sentiers, plantations, protection des eco-systèmes, etc.), soit :
- ▶ impliquer les services communaux dans les programmes existants (fauchage tardif, parcs et jardins sans pesticides, placement de ruchers et de nichoirs, combles et clochers, communes sans OGM, mesures agroenvironnementales, contrats de rivières, ...);
- ▶ gérer écologiquement les espaces verts en supprimant l'utilisation de pesticides et y favoriser la plantation d'espèces végétales locales ;
- ▶ créer une prime à la plantation de haies ;
- ▶ développer les jardins, potagers, vergers et composts collectifs, y compris dans de petits espaces (terrasses, trottoirs, coin de rue ...) et notamment au CPAS ;
- ▶ entretenir et faire connaître des sentiers et des chemins pour les marcheurs et les cyclistes, en reliant les villages de La Bruyère au Ravel, par exemple.

Proposition 3 : Adopter un plan communal de gestion de déchets

Dans le cadre de l'Agenda 21 local (voté cette législature), la commune de La Bruyère développera une politique volontariste de traitements des déchets (via un plan communal local des déchets) :

- ▶ établir un plan de prévention des déchets élargi à toutes les catégories de déchets, axé sur la sensibilisation et l'éducation, la mise en place de nouvelles structures de collecte (donneries, îlots de tri dans l'espace public ...);
- ▶ réduire au maximum la partie forfaitaire de la taxation déchets ;
- ▶ organiser la réutilisation des encombrants, par exemple en soutenant une « ressourcerie » d'économie sociale au niveau local ou intercommunal ;
- ▶ établir une cartographie des points noirs pour gérer la prévention secondaire possible et pour savoir où focaliser les surveillances ;
- ▶ généraliser les poubelles publiques de tri sélectif.

Proposition 4 : Promouvoir les achats locaux, bios et/ou éthiques

- ▶ Soutien aux producteurs locaux et circuits courts ;
- ▶ inclure systématiquement l'alimentation durable dans les marchés publics, les cantines scolaires, les crèches et les lieux d'accueil extrascolaires, les repas fournis par le CPAS ;
- ▶ développer les potagers, les mares, les vergers, les ruchers à vocation pédagogique, tant pour les enfants que pour les adultes, parce qu'ils sont des lieux d'apprentissage des espèces locales, des rythmes naturels, du jardinage écologique, ... ;
- ▶ mettre sur pied un potager social (par exemple au Couvent des Sœurs à Rhisnes) en collaboration avec les écoles et/ou le monde associatif ;
- ▶ mettre en œuvre ou participer à un plan de lutte contre le déclin des abeilles (plan maya) ;
- ▶ après information et débat au sein des écoles communales et de l'administration, **remplacer les distributeurs de sodas par ceux du commerce équitable ;**
- ▶ proposer à toutes les institutions de la commune **d'intégrer les critères du commerce équitable dans l'attribution des marchés publics ;**
- ▶ créer une cellule « développement durable » dans chaque institution signataire (école, administration, entreprise, etc).

Proposition 5 : Soutenir et développer des projets économiques locaux

- ▶ En lien notamment avec le nouveau parc Ecolys installé à Rhisnes-Suarlée et le BEP, faire de La Bruyère une vitrine de l'écoconstruction ;
 - ▶ développer un projet « tremplin » pour le commerce local permettant aux jeunes entrepreneurs de bénéficier **d'infrastructures louées à la commune ;**
 - ▶ **recenser les artisans et les commerçants** afin d'en faire la promotion dans les informations locales.
-

2. GARANTIR LE RESPECT DES PERSONNES ET DES INSTITUTIONS : stimuler la participation et favoriser le rapprochement entre citoyens, élus et administration.

A. Enjeux et valeurs écologistes

Le citoyen et le personnel communal connaissent leur commune : leurs avis doivent être pris en compte. Pour intégrer durablement tous les citoyens (y compris les jeunes, les personnes âgées, les plus démunis, ...) à la vie publique de La Bruyère, Ecolo propose :

- D'associer les citoyens aux décisions qui les concernent :
 - information, consultation et concertation sont les meilleurs moyens de garantir la recherche de l'intérêt collectif avant les intérêts particuliers ;
 - de garantir la transparence de la gestion communale ;
- de diffuser l'information par tous les moyens modernes de communication, expliquer les décisions ;
- de susciter des initiatives permettant aux citoyens de prendre une part active à la vie de leur commune: interpellation citoyenne, rencontres régulières, commissions.

B. Etat des lieux à La Bruyère

Acquis pour La Bruyère sous cette législature	Occasions manquées : il aurait fallu...
Les ordres du jour du Conseil Communal (et les points supplémentaires apportés) sont disponibles sur le site Internet communal ;	... que les comptes-rendus du Conseil reprennent les interventions de l'opposition et reflètent la teneur des débats. Le respect impose d'être entendu et écouté. Or les interventions ont été systématiquement critiquées ou méprisées. Les injonctions de la tutelle (Le Ministre de l'Intérieur) vis-à-vis de ces manquements à la loi communale sont restées lettre morte.
Les horaires du Conseil Communal (à partir de 19h30) permettent davantage la participation du public que sous la précédente législature ; le calendrier est fixé et – quasi – pas modifié.	... que d'autres réunions de commissions soient organisées, mais à part les obligations légales (CCATM, Bibliothèque,...) liées aux subventions, aucune initiative n'a été prise.
Une réunion de la commission « Petite Enfance ».	... plus de professionnalisme et de représentativité dans les réponses pour les rendre exploitables.
Enquête de satisfaction (subvention Région Wallonne).	... que les résultats de cette enquête et les conclusions politiques à en tirer soient communiquées au conseil communal et à la population. Le respect nécessitera d'être attentif à la mise en place de l'opération de développement rural.
Sous l'égide de la Fondation Rurale de Wallonie, une vaste enquête organisée sous forme de réunions dans les différents villages de l'entité a eu lieu.	... que les propositions de l'opposition soient écoutées, évaluées ou intégrées aux décisions du conseil.
	... que la gestion qualifiée prétendument « en bon père de famille » et « de bon sens » vantée par le bourgmestre ne serve pas en fait à masquer l'absence de projet politique directeur pour La Bruyère. Le sentiment dominant montre

	<i>une gestion au « coup par coup » sans cohérence globale.</i>
	<i>... au-delà de la communication, pratiquer l'information et la concertation avec la population. Et donc être pro-actif pour désamorcer des problèmes potentiels. Le respect imposerait de multiplier les réunions d'information et de systématiser un mécanisme consultatif institutionnalisé de la population afin d'être au service de toutes et tous.</i>
	<i>... que les outils de communication communaux (site web, journal communal, panneaux d'affichage) reflètent tous les aspects de la vie communale et des acteurs ou associations qui agissent sur le territoire de la commune et permettent plus d'interactivité...</i>

En conclusion, les valeurs de respect des personnes et des institutions ont été mises à mal durant cette législature à La Bruyère mais aussi celles de durabilité (décisions ponctuelles) et d'ouverture (fermeture sur soi). La Bruyère souffre, en ce XXI^es, non seulement d'un manque cruel de démocratie, de participation, de confiance dans les citoyens mais également du respect des élus.

Demain, un nouveau décret de démocratie locale imposera et/ou proposera de nouvelles dispositions : présidence du conseil communal par un membre du conseil (et non plus le Bourgmestre), droit d'interpellation systématisé, budget participatif, ... Ecolo ne pourra qu'activer ces nouvelles possibilités à La Bruyère.

C. Les réalisations d'Ecolo

Nos activités ont visé à une information régulière des citoyens bruyérois via

- ▶ l'édition du journal « Le Champ est Ouvert » (trimestriel) : le 33^e numéro vient d'être distribué en « toutes boîtes » par nos militants ;
- ▶ la mise à jour régulière de notre site internet qui reprend, depuis plusieurs mois, le compte rendu du conseil communal ;
- ▶ des communiqués de presse argumentés lorsque l'actualité le nécessite.

Nos actions locales ont porté sur des mobilisations citoyennes (la disparition du bureau de poste à Meux ou le licenciement du personnel de nettoyage à Emynes, par exemple). Via des contacts réguliers avec les administrations (locales, régionales ou communautaires), nous avons fait régulièrement des interpellations y compris au niveau des parlements régionaux et communautaires.

Nous avons axé nos **propositions** au conseil communal sur le respect des personnes et des institutions :

- ▶ la demande récurrente d'intégrer nos interventions et les réponses à nos questions au compte-rendu officiel du conseil, démarche soutenue par les Ministres Courard puis Furlan ;
- ▶ le maintien de la maison communale à Rhisnes, nœud de centralité et lieu symbolique, dans une démarche d'amélioration substantielle de confort pour les agents communaux et d'accueil pour les citoyens et les élus ;
- ▶ la visibilité des décisions du Collège notamment en matière de gestion des logements publics (« Couvent des sœurs ») et de définition du cadre et d'engagement du personnel ;
- ▶ la participation de toutes les tendances du conseil aux grandes décisions et à l'accès à l'information (journal communal, site internet communal) dans une démarche pluraliste.

D. Nos propositions pour plus de respect

Proposition 6 : Informer la population, mieux et plus souvent

Ce devra être un engagement fort des responsables communaux : l'information devra permettre au citoyen de créer un lien fort avec la commune et ses institutions : diffuser les enquêtes publiques ; informer régulièrement sur tous les projets en cours ; répondre à tous les courriers, ... et ce, à travers :

- ▶ un tableau de bord et un état d'avancement des projets communaux
- ▶ une mise à jour du site internet communal ;
- ▶ une parution régulière et respectée du journal communal (ouvert à tous) ;
- ▶ la revitalisation des commissions ;
- ▶ l'accueil systématique des nouveaux habitants.

Comme le prévoit le Gouvernement Wallon, le bulletin communal sera ouvert à toutes les tendances représentées au sein du conseil communal (à l'exception des partis non démocratiques). Le journal et le site Internet communal, par une parution fidèle et régulière, annonceront les réunions, les décisions et les consultations: Conseils Communaux, Commissions consultatives, Conseils de CPAS, Conseils culturels, ...

Enfin, chaque village, y compris les quartiers plus périphériques, devra être munis de panneaux publics.

Proposition 7 : Développer systématiquement la participation citoyenne

- ▶ Un échevin aura cette compétence et rendra un rapport annuel sur sa gestion.
- ▶ La décentralisation devra permettre une rotation pour la tenue des Conseils Communaux, voire des assemblées de village trimestrielles organisées selon un calendrier fixé annuellement. Pour permettre ces lieux de rencontres réguliers, chacun des 7 villages de l'entité sera doté d'une « maison de village ».
- ▶ Mettre en débat public la fiscalité locale (IPP – centimes additionnels) afin de rétablir un équilibre en faveur des revenus du travail.
- ▶ Le budget participatif (prévu par la nouvelle législation) permet à tout citoyen de débattre des orientations de la commune et de discuter le budget. Comme le prévoit le Gouvernement, *une part du budget communal devra être consacrée à la participation du citoyen et ce, afin que chaque habitant de la commune puisse prendre part activement à la confection et à l'évaluation des projets de sa localité.* Ecolo La Bruyère propose de mettre en réflexion le concept de budget participatif où une série de projets d'associations, de commissions voire de particuliers sont pris en compte dans un poste budgétaire réservé à cet effet.
- ▶ La revitalisation et la dépolitisation de toutes les commissions consultatives (CCATM et surtout future Commission Locale de Développement Rural).

Proposition 8 : Impliquer le personnel communal et lui permettre de se former.

Le secrétaire communal devenant dans la nouvelle législation, directeur du personnel et responsable des ressources humaines. Il lui incombera :

- ▶ d'assurer une transparence des recrutements (cadre, profil de fonction, commission ouverte aux conseillers communaux)
- ▶ d'établir un plan de formation collectif et individuel
- ▶ d'accélérer le plan de nomination du personnel (moins de 20% actuellement)

Proposition 9 : Assurer une gestion démocratique et respectueuse des personnes au conseil communal

- ▶ Comme le prévoit le nouveau code, la présidence du conseil communal ne sera plus assurée par le bourgmestre ;
 - ▶ Un plan stratégique de la commune sera adopté en début de législature afin de penser les grandes orientations locales au-delà de la législature. Le Règlement d'Ordre Intérieur du conseil sera revu de manière à y intégrer les justifications des votes et les réponses aux questions écrites des conseillers
 - ▶ L'attribution des logements publics sera assurée par une commission indépendante ou par le CPAS.
-

3. FAVORISER LA DIVERSITE : Répondre au défi démographique à venir ...

A. Nos valeurs et les enjeux écologistes

En Wallonie, le modèle d'aménagement du territoire est fortement affecté par l'étalement urbain qui provoque un accroissement des besoins en déplacements, une dépendance accrue à la voiture ainsi que le développement d'un réseau d'infrastructures collectives (énergie, eau, égouttage, routes, services de secours ...) important et coûteux. Par ailleurs, le modèle urbanistique développé à La Bruyère depuis cette législature a favorisé l'homogénéisation du bâti (mêmes volumes, mêmes couleurs, terrain de 15 ares, etc.) et une standardisation des populations tant au niveau des catégories d'âges que socio-économiques.

Pour Ecolo, la **diversité** sociale, démographique, culturelle mais aussi architecturale et des fonctions est essentielle pour assurer la durabilité de nos villages.

Les enjeux pour Ecolo La Bruyère : viser des villages « durables » et donc diversifiés

- Limiter la dispersion de l'habitat : le recentrer sur les bourgs, sur les nœuds de communication pour réduire les coûts collectifs futurs.
- Intégrer l'énergie et la mobilité dans la réflexion.
- Ramener la mixité des fonctions, la mixité démographique, sociale et de la mobilité permettra plus de convivialité.
- La logique de transition écologique doit traverser toute politique et les projets immobiliers doivent être analysés avec ces critères-là.

B. Etat des lieux à La Bruyère

La Bruyère est proche de Namur et de Bruxelles grâce aux accès routiers et ferroviaires. **Nos campagnes et nos villages ont conservé un caractère rural** : 81% de la superficie est cultivée et 5% est couverte de bois. Sur les 14% restant, 7% sont des terrains résidentiels (le reste étant consacré essentiellement aux axes de circulation).

A ces 515 ha bâtis, sans doute faudra-t-il ajouter les 188 ha encore bâtissables, **soit 36,45 % d'augmentation possible de superficie bâtable** (voire 38,5 % avec les terrains réservés en zones d'aménagement communal concerté).

Depuis plusieurs années, de nouveaux habitants sont venus enrichir nos rues et nos quartiers : il s'avère à l'analyse que **ces nouveaux résidents sont de plus en plus âgés** (la seule tranche d'âge en augmentation constante est celle des 35-50 ans). Aujourd'hui, les chiffres le montrent, **de moins en moins de jeunes peuvent acquérir un logement à La Bruyère** : le terrain à bâtir dépasse les 100 €/m² et les logements sont les plus chers de la Province de Namur. Il est grand temps de maîtriser les coûts de l'immobilier et de repenser le marché au nom de la diversité.

Notre commune voit donc sa population changer : plus âgée et plus riche (revenu moyen par déclaration fiscale le plus élevé de la Province). « Favorisées » par le plan de secteur (il permet la construction de larges bandes le long des routes), les constructions se développent de manière uniforme en « ruban » le long des voiries. Le coût public de cette « périurbanisation » est prohibitif : installation et entretien d'égouts, des canalisations d'eau, d'électricité, ..., et des voiries de plus en plus longues à entretenir, sécuriser, etc.

Jusqu'à présent, la majorité communale a laissé libre cours à la loi du marché, quitte à voir partir les jeunes ménages vers d'autres communes. Or le Collège dispose de moyens pour relever ce défi : une politique ambitieuse en matière d'environnement, d'aménagement du territoire et de mobilité.

En effet, la mobilité peut être considérée comme le baromètre de l'intégration : un cadre de vie cohérent et diversifié limite les trajets extérieurs puisque les services sont à proximité. Mais **à La Bruyère, il est actuellement impossible de vivre sans voiture**. A l'exception de Rhisnes et Bovesse desservies par le chemin de fer, les personnes âgées, les jeunes et de manière générale les personnes sans voiture sont exclues de la vie sociale voire économique dans notre

commune.

Très peu de transports en commun permettent de substituer l'autobus à la voiture. Nombre de trajets de bus sont inadaptés à la demande (voir la surcharge sur les bus empruntés par les écoliers, absence de places assises,... dégoût notamment des jeunes pour les transports en commun !).

Acquis pour La Bruyère sous cette législature	Occasions manquées : il aurait fallu ..
<i>Renforcement du service urbanisme.</i>	<i>Engager et remplacer plus rapidement les retraités et négocier mieux avec les pouvoirs subsidants.</i>
<i>Réalisation de trottoirs (Meux, Bovesse, Rhisnes).</i>	<i>Avoir un plan d'ensemble et définir des priorités (les trottoirs du centre de Rhisnes vers la gare par ex.).</i>
<i>Réaménagement de rues (de St Denis p. ex).</i>	<i>Définir un plan de mobilité et avoir une réflexion d'ensemble: la ruralité se caractérise par la polyvalence des espaces publics à la différence des espaces urbains.</i>
<i>Réfection de la Rue du Noly (RN 912) et de la rue Royale par le SPW.</i>	<i>Que le Collège exerce son devoir d'initiative vis-à-vis de la Région Wallonne pour les aménagements des routes régionales et consulte ou soutienne les démarches citoyennes.</i>
<i>Réalisation du merlon de Rhisnes et de Warisoulx par le SPW.</i>	
<i>Zones 30 estivales et mise en piétonnier de l'espace devant les écoles de Meux.</i>	<i>Perpétuer les expériences et développer des zones 30 km/h au cœur des villages.</i>
	<i>Négocier avec les TEC et contribuer financièrement au projet de « proxibus » inter-villages</i>
	<i>Le Collège, par une attitude pro-active, réponde positivement à la proposition de la Région pour le « plan trottoirs »...</i>
<i>Création de la CCATM.</i>	<i>Eviter une composition politisée et peu encline à exercer son droit (devoir) d'initiative.</i>
<i>Etude Pluris.</i>	<i>Activer ses propositions de vision globale : schéma de structure, règlement communal d'urbanisme</i>
	<i>Eviter de créer des quartiers « privatifs » (Meux)</i>
	<i>Saisir des opportunités : ecoconstruction (hors création Ecololys) et ecoquartier (St Denis)</i>
<i>Petit val st joseph et les ILA et les logements de transit.</i>	<i>Activer les travaux et ne pas gérer seul l'attribution des logements.</i>
<i>19 logements publics.</i>	<i>Négocier avec la société de logement social (« La Joie du Foyer ») afin d'arriver au terme de la législature aux 330 logements publics imposés par la législation (10%). Ceux-ci auraient pu être disséminés et passifs.</i>

Bref, l'absence de décisions fortes des pouvoirs publics en matière d'urbanisme (refus des nœuds de centralité, pas de schéma de structure ni de règlement d'urbanisme), de logements publics et de mobilité laisse la part belle à l'initiative des promoteurs privés et donc au libéralisme le plus exacerbé. La seule réponse étant souvent l'arbitraire de décisions, qui plus est, mal communiquées aux citoyens. Le résultat au niveau paysager et population est une absence totale de diversité : homogénéisation du bâti et standardisation des populations...

C. Nos actions - Travail d'information et de sensibilisation

Ecolo a développé de nombreuses **activités** de sensibilisation de nos concitoyens :

- ▶ soirées « électricité verte » (choix d'un fournisseur), « apero-vert » énergie avec le président des « Amis de la terre », Marcel Guillaume, journée « portes-ouvertes énergie » et balade éoliennes à Warisoulx.
- ▶ visites à Beckerich (GD Luxembourg) et à Marchin
- ▶ colloque « villages durables » qui a fait l'objet d'une publication.
- ▶ soirée « aménagement du territoire » consacrée notamment à la place d'Emines.
- ▶ prochains « Aperos-verts » consacrés aux certificats verts et à l'aménagement du territoire avec le Ministre Henry.

Ecolo La Bruyère a été très **actif** au sein de la CCATM et très présent lors des consultations de la Fondation Rurale de Wallonie consacrées à l'opération de développement rural et aussi, chaque année, dans nos deux gares lors de l'opération « Valentrain » et sur le terrain, aux côtés des riverains, lors de certains projets immobiliers.

Au **conseil communal**, nos propositions ont visé à développer la **diversité** en matière de mobilité, d'énergie ou urbanistique :

- ▶ mise en œuvre du diagnostic urbanistique (Pluris) ;
- ▶ plan communal du logement ;
- ▶ aménagement de la RN 912, de la Rue Royale, etc. ;
- ▶ plans de mobilité et de parkings ;
- ▶ aménagement des quartiers de gare ;
- ▶ zones « 30 » ;
- ▶ plan « trottoirs » ;
- ▶ suppression des passages à niveaux et impact sur les quartiers concernés, ... ;
- ▶ mobilité : Gare de Bovesse, lutte contre les nuisances (E42), ...

D. Nos propositions pour plus de diversité

En ces matières, trois actions prioritaires sont à développer : la concertation, l'évaluation, l'information.

Pour viser un logement adapté pour tous les habitants (présents et futurs) et une politique d'ouverture en matière d'habitat existant, pour les familles monoparentales et recomposées, intergénérationnelles, ...

Proposition 10 : Adopter un schéma de structure et un règlement communal d'urbanisme

Sur base du travail réalisé par Pluris, adopter dès le début de la législature et après consultation (obligatoire) de la population, un schéma de structure et un règlement communal d'urbanisme afin, d'une part, de protéger les grandes aires paysagères de la commune et son patrimoine ancien et, d'autre part, de rendre les règles explicites pour tous les citoyens.

Proposition 11 : Accroître le nombre de logements publics

Pour atteindre une plus grande mixité sociale et une plus grande solidarité, ces logements, accessibles aux personnes à mobilité réduite, pourraient être érigés éventuellement grâce à un partenariat privé-public, la commune et/ou les sociétés de logements publics. Pour cela :

- ▶ un service communal du logement pourrait développer une gestion énergique de la sous-occupation de certaines maisons : proposer que la commune prenne en charge la sous-location (grâce à l'Agence Immobilière Sociale) et se préoccuper des friches et des logements inoccupés. Des subventions communales à la rénovation pourraient compléter les aides publiques existantes ;
 - ▶ les logements de transit sont à doubler.
-

Proposition 12 : Développer la mobilité « douce » (vélo, piéton) et repenser les liaisons entre/dans les villages

- ▶ En écoutant le citoyen plutôt qu'en lui imposant des solutions simplistes et non concertées.
- ▶ En augmentant la sécurité autour des lieux scolaires et publics.
- ▶ En proposant des actions de prévention routière en collaboration avec les citoyens.
- ▶ **En aménageant des trottoirs**, tout en préservant le caractère rural de l'entité.
- ▶ En aménageant les abords scolaires et en dissuadant les arrêts intempestifs à proximité des écoles.
- ▶ En favorisant l'application spécifique d'un code de la rue dans les lieux habités, donnant priorité aux usagers faibles
- ▶ En adoptant un plan local (ou intercommunal) de mobilité
- ▶ En mettant en place une commission communale de mobilité

Par l'aménagement des voiries et des trottoirs et la sauvegarde des sentiers, nous réduirons la vitesse :

- ▶ en développant les zones: 30 km/h ;
- ▶ en rappelant les règles de base (panneaux blancs=agglomération=50 km/h) ;
- ▶ en rétrécissant les voies trop rapides ;
- ▶ en restaurant ou en maintenant les tracés originaux (routes pavées, sinueuses et étroites, ...)
- ▶ en proposant des zones inter villages à 70 km/h ;
- ▶ en proposant tous les aménagements routiers sur tous les axes, y compris les routes régionales, obstacles de sécurité par exemple ;
- ▶ en développant des pistes cyclables rejoignant le RAVEL ;
- ▶ en stimulant les regroupements des écoliers cyclistes.

Proposition 13 : Pour réduire le trafic routier, dynamiser les activités locales diversifiées (scolaires, culturelles ou commerciales).

Nous réduirons les trafics inutiles :

- ▶ en diversifiant les activités au sein même de La Bruyère ;
- ▶ en stimulant les services privés et publics de proximité (« services tremplin ») ;
- ▶ en proposant un service «Lift » pour le trafic vers Namur (par exemple, espaces d'offres et de demandes à partir des écoles) ;
- ▶ en stimulant l'émergence de commerces de proximité ;
- ▶ en aménageant des espaces auto-stoppeurs vers Namur.

Proposition 14 : En partenariat avec les TEC, diversifier et augmenter les trajets, les fréquences et le nombre des bus au sein des villages et entre ceux-ci :

Par une négociation avec la direction régionale des TEC et les communes limitrophes

- ▶ En intensifiant les transports en commun vers nos 2 gares.
- ▶ En intensifiant les transports en commun inter villages, vers Namur, vers Gembloux, vers les écoles.
- ▶ En augmentant la fréquence et le confort.
- ▶ En prévoyant des bus en soirée pour le retour de la ville (après cinéma, cours du soir,...).
- ▶ En stimulant les transports en commun gratuits et les ramassages scolaires.
- ▶ En aménageant les abords de nos gares.
- ▶ En étudiant la possibilité de l'acquisition d'un proxibus.

4. DEVELOPPER UNE POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE : Des services de proximité pour toutes et tous...

A. Nos enjeux et valeurs écologistes

La commune doit mener une politique volontaire et d'ouverture qui permette à chacun de vivre dans la dignité, de gagner en autonomie, de participer à la vie locale et d'accéder aux services, activités et infrastructures disponibles dans la commune.

Ecolo accorde une grande attention à ce que les questions sociales et de solidarité soient prises en compte dans l'ensemble de son action politique.

Ecolo souhaite qu'une grande attention soit accordée à une approche innovante et dynamique de l'action sociale au niveau local, essentiellement menée par les CPAS en articulation avec celle des Régions et Communautés.

Renforcer et respecter les collaborations avec les acteurs de terrain et le tissu associatif et tracer avec eux les lignes d'une politique cohérente, émancipatrice et durable.

Pour Ecolo, les politiques menées par la commune en matière sociales, culturelles et d'éducation doivent concerner tous les citoyens et viser :

- **le bien-être**: en favorisant leur **épanouissement** ; en tenant compte des réels besoins de chacun(e) dans la commune, particulièrement les plus démunis ;
- **l'autonomie** : permettre à chacun(e) d'être autonome, de s'exprimer, se réunir, s'informer, se déplacer de façon autonome ;
- **la mixité**: afin de développer les liens sociaux et la **solidarité** au sein de la population, il est important d'encourager la mixité tant sociale que d'âge, de sexe et d'origines culturelles. La diversité et la mixité, quelles qu'elles soient, doivent être perçues comme une opportunité et une richesse.

La culture se construit ensemble. *Ecolo veut développer l'accessibilité à la culture. Celle-ci ne doit pas seulement viser les « consommations » culturelles, mais aussi la pratique active des arts par tous. La culture contribue à la qualité de vie de façon individuelle et collective. Grâce à elle, nous nous enrichissons des diversités, des différences et de la créativité de chacun(e).*

Etre écologiste, c'est être citoyen du monde. *Face à l'égoïsme, Ecolo fait le choix de la solidarité. Non par « générosité », mais pour défendre ensemble des intérêts communs qui dépassent les frontières. La coopération Nord-Sud est un enrichissement pour l'ensemble des communautés qui ont mutuellement à apprendre les unes des autres.*

B. Etat des lieux

Acquis pour La Bruyère sous cette législature	Occasions manquées : il aurait fallu...
Diversification des lieux d'accueil pour la petite enfance et taux de couverture de 50% (crèches).	<i>Diffuser l'information dès l'inscription au registre des naissances ou d'inscription à l'état civil.</i>
Création du service jeunesse communal.	<i>Soutenir le CRLB plutôt que de lui retirer des activités au profit du service jeunesse communal.</i>
	<i>Un plan cohésion sociale.</i>
	<i>Saisir l'opportunité (Hulplanche) de créer une grande salle de spectacle.</i>
Lancement du projet « hall de sports ».	<i>Développer le projet plus tôt, plus énergétiquement et avec toutes les garanties de financement subsidié.</i>
Projet Agora sports à Bovesse.	<i>Se concerter avec les riverains à Bovesse et ne pas fermer celle de Rhisnes ...</i>
Aide au coup par coup de l'associatif.	<i>Réaliser un cadastre des subventions et établir des critères objectifs d'attributions.</i>
	<i>Soutenir et développer des projets de partenariat avec des pays du SUD (0 euro au budget).</i>
	<i>Redéployer l'action du CPAS plutôt que réduire son CPAS ??? et la part communale y accordée.</i>
	<i>Soutenir les initiatives du personnel du CPAS (maraîchage) plutôt que les supprimer...</i>
Bibliothèque.	<i>Développer une implication de tous les citoyens.</i>
Bloc sanitaire à Warisoulx.	<i>Réduire les coûts.</i>
Acquisition du Parc des Dames Blanches à Rhisnes.	<i>Réaliser un inventaire biologique du site.</i>
Projet d'école à Warisoulx.	<i>Etre attentif au suivi du budget.</i>
Nouvelles classes à St Denis.	<i>Eviter les conteneurs au-delà du court terme.</i>

Bref, un manque certain de vision d'ensemble à long terme, d'ouverture à d'autres réalités et d'émancipation des citoyens, le tout favorisant un système vassalique et féodal où les subventions se méritent ...

C. Les actions d'Ecolo

Nos **activités** ont permis une réelle ouverture à de nouvelles dimensions à La Bruyère :

- ▶ une soirée de rencontre autour du « Printemps arabe » et la nécessaire solidarité de notre commune avec des pays du Sud.
- ▶ deux « apéros-verts », moments de partage et d'échange organisés autour des seniors et des résidences-services avec Philippe Defeyt, président du CPAS de Namur et sur les structures d'accueil à La Bruyère avec le Ministre Nollet.

Nos **actions** ont permis d'assurer une présence active au CPAS et au Comité des lecteurs de la Bibliothèque et aussi d'ébaucher un projet de « commune équitable ».

Au conseil communal, nous avons porté des projets visant à créer des solidarités et des ouvertures :

- ▶ motion « commerce équitable »;
- ▶ développement d'une réelle politique des aînés;
- ▶ gestion d'IMAJE et des crèches;
- ▶ soutien au Centre Rural (CRLB) et aux mouvements de jeunes;
- ▶ révision de la fiscalité vers les travailleurs, etc.

D. Nos propositions pour plus d'accueil et d'ouverture

Proposition 15 : Renforcer l'accueil de la Petite Enfance (0-3 ans)

- ▶ Pérenniser les infrastructures existantes.
- ▶ Diversifier les modes d'accueil.
- ▶ Mettre à disposition des futurs parents toute l'information nécessaire concernant les structures d'accueil.

Proposition 16 : Pour encourager la participation dans toutes les décisions qui les concernent, créer un conseil consultatif des jeunes

Au sein du CRLB, qui fédère les organisations représentatives des réalités des jeunes de la commune, le conseil consultatif peut rendre un avis sur toutes les politiques qui concernent les jeunes, que ce soit d'initiative ou sur demande du conseil communal, du collège ou du conseil de CPAS.

Proposition 17 : Favoriser le maintien des personnes âgées dans la commune

- ▶ Soutenir les initiatives de résidence-service sociale, d'habitats groupés (Abbeyfield, coloc, andromède...) ou intergénérationnel (kangourou, kots étudiants chez un aîné ...).
- ▶ Garantir l'accessibilité du logement public sur le territoire communal et proposer des logements adaptés ou adaptables via, notamment, les plans d'ancrages communaux.
- ▶ Développer et encourager des initiatives pour faciliter le maintien à domicile : services de petites réparations, de courses, d'aide aux sorties ...
- ▶ Favoriser l'ouverture des maisons de repos et de soins vers le quartier (comité de quartier, intégration dans les contrats de quartiers ...).
- ▶ Ces diverses initiatives peuvent, le cas échéant, se réaliser en association avec d'autres communes pour ce qui est de la gestion.

Proposition 18 : Créer un centre culturel local

- ▶ Saisir l'opportunité d'acquérir un espace culturel polyvalent.
- ▶ En fonction des possibilités de la fédération Wallonie-Bruxelles, créer un centre culturel local.
- ▶ Dans tous les cas, créer une commission culturelle communale.
- ▶ Décentralisation du conservatoire d'Eghezée.
- ▶ Soutien à un cabaret, un café-philosophie, un cyber café, des artistes locaux, un centre culturel local.

Proposition 19 : Dans les écoles, réduire l'empreinte écologique par un travail d'éducation et un soutien matériel centré sur l'énergie et l'alimentation

- ▶ Construire des bâtiments scolaires décents, au moins et en priorité pour Emines et Rhisnes, bâtiments aux normes et passifs.
- ▶ Faire de l'école un cadre de vie agréable et de qualité pour les élèves qui y sont scolarisés et pour les enseignants qui y travaillent, par la construction ou la rénovation des bâtiments scolaires et leur isolation, et par l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
- ▶ Faire des repas scolaires un levier privilégié pour la promotion d'une alimentation équilibrée, saine, de qualité et durable en :
 - mettant en place un travail pédagogique à destination des enfants et des acteurs scolaires sur l'importance d'une nutrition saine et équilibrée ;
 - instaurant un marché public unique inter-réseaux pour les cantines avec cahier des charges et clauses « durables » ;
 - réalisant un audit participatif sur la qualité des installations sanitaires ;
 - garantissant dans chaque école, l'accès à l'eau potable (par exemple en installant des fontaines à eau) ;
 - évaluant la qualité du nettoyage des toutes les écoles quand il est confié à des sociétés privées ;
 - soutenant la mise en place, en partenariat avec des associations spécialisées, de potagers, jardins et arbres fruitiers dans les écoles.

Proposition 20 : Développer le sport pour tous

- ▶ Créer un service des sports :
 - pour gérer la construction du hall des sports et le faire vivre ;
 - pour maintenir et coordonner les structures locales existantes ;
 - pour développer le sport pour tous (« je cours pour ma forme », etc.)

Proposition 21 : Etre un acteur-relais en soutenant les associations de solidarité internationale existantes sur le territoire de la commune

- ▶ Soutenir les associations actives dans ce domaine, par un cadastre et un rôle de coordination et par la mise à disposition de ressources communales telles que : locaux, matériel, soutien financier, bulletin communal, ...
- ▶ Investir les réserves financières des communes dans des fonds d'épargne éthiques et refuser les produits d'investissement peu durables à l'origine des crises financières.

Chaque proposition fera l'objet d'une évaluation financière et d'une priorisation.



Pour informations : <http://www.labruyere.ecolo.be>

Sommaire

Pour des solutions durables, avec vous !	2
1. VISER LA DURABILITE POUR NOTRE COMMUNE RURALE	3
2. GARANTIR LE RESPECT DES PERSONNES ET DES INSTITUTIONS : stimuler la participation et favoriser le rapprochement entre citoyens, élus et administration.	6
3. FAVORISER LA DIVERSITE : Répondre au défi démographique à venir ...	9
4. DEVELOPPER UNE POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'OUVERTURE : Des services de proximité pour toutes et tous...	13